

Vers la fin du seizième siècle commence à fonctionner, à Villefranche, une institution charitable déjà établie dans quelques villes voisines. La ville s'attache, moyennant une rétribution annuelle et certains privilèges, un médecin, qui s'engage à y résider en tout temps, *même en temps de peste*, et à soigner gratuitement les pauvres.

Les médecins attitrés des villes étaient exempts du paiement des tailles, de la garde et du guet, du logement des gens de guerre. Ce dernier privilège était fort sérieux, à une époque où le soldat, logé chez l'habitant, y vivait à discrétion et ne lui épargnait aucune avanie.

Docteur LÉON MISSOL.

(A suivre.)

---